

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

22
FÉVRIER 2017
www.bourgesplus.fr



STOP aux fuites d'eau !

P 10/13

GRAND FORMAT

vers l'automatisation
de la relève



SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



P 9
OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL :
Bourges Plus investit
le tourisme

WEBTV

Suivez en direct le prochain
conseil communautaire : 27 février et 3 avril
à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Février 2017 • N° 22

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Eric Legouhy / Fotolia.com / Gressette • **Conception/Infographie :** Philippe Jolivet
Rédaction : Jeanne Romero / Maryline Prévost • **Impression :** Savoy Offset • **Tirage :** 52 000 exemplaires
Diffusion : MédiaPost • **Edité par :** la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard
Foch / 18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
Stop aux fuites d'eau :
vers l'automatisation
de la relève



P 14 à 15
REFLETS D'AGGLO :
La Chapelle Saint Ursin



P 16 à 17
L'ANGLE ECO :
Lauriers pour porteurs
de projets

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
LE PENSE-BÊTE DE L'AGGLO



Vous offrir des services modernes et performants : notre priorité !

La gestion de l'eau est une compétence de Bourges Plus depuis la création de notre Communauté d'agglomération.

Pour l'eau, nous avons choisi la voie de l'exigence au service des usagers qu'il s'agisse de prix, de qualité ou de sécurité.

Répondre toujours mieux aux besoins de la population est notre priorité.

Aujourd'hui nous lançons l'automatisation de la relève des compteurs d'eau. Ce système va permettre un contrôle plus performant, grâce à des relevés réguliers et mensuels des consommations domestiques, professionnelles et agricoles.

C'est un chantier de longue haleine qui va démarrer. En effet, nous allons changer les 36 000 compteurs d'eau des habitants de notre agglomération et fixer sur les nouveaux compteurs un boîtier émetteur, permettant la relève des consommations, à distance.

Une fois le système déployé, 95% des compteurs seront relevés au moins deux fois par mois. Ainsi, le service de l'eau de l'agglomération sera en mesure d'alerter très vite les abonnés d'une suspicion de fuite après compteur.

D'ici à début 2018, un portail web permettra également aux abonnés de consulter leurs factures, leur consommation d'eau et même de recevoir des alertes.

Plus moderne ce nouveau système va nous permettre de vous offrir un service de très haute qualité.

L'équipe communautaire et moi même sommes totalement mobilisés pour doter notre agglomération d'équipements performants et de services modernes. Nous aurons l'occasion de le démontrer encore souvent.



Pascal Blanc
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

Subdray

Un éclairage plus économe

Le Hameau du Vignou et la rue du Bélague sont désormais équipés d'un nouvel éclairage public. Après avoir enfoui tous les différents réseaux (EDF, France Telecom et éclairage public), c'est désormais un système d'éclairage public par Leds à détection automatique de passage qui est en place. Soucieux de combattre les moyens d'éclairage énergivore, la commune du Subdray a choisi ce concept qui permet de gérer intensité et horaires.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Saint Germain du Puy

Saint-Germain-du-Puy aux couleurs de l'égalité

Du 6 au 12 mars 2017, Saint-Germain sera aux couleurs de l'égalité entre les femmes et les hommes.

De nombreux événements auront lieu tout au long de cette semaine : expositions en mairie et à la bibliothèque, initiatives et reportages dans les écoles et au collège Jean Rostand avec les professeurs...

- Lundi : **soirée théâtre** « Mon frère, ma princesse », spectacle tout public. Espace Nelson Mandela (en partenariat avec la FOL).
- Mardi et mercredi : **initiatives scolaires et intergénérationnelles** (avec la participation de l'UNRPA).
- Jeudi : **soirée sport et mixité** (match mixtes) (avec la participation des clubs de Saint-Germain)
- Samedi : « Elles & ils roulent pour l'égalité », **balade à vélo sur la commune** (en partenariat avec Mon Cher Vélo)
- Dimanche : **Après-midi festive** : spectacle, rencontre et débat, Espace Nelson Mandela. (Avec la présence de nombreuses associations CIDFF, le planning familial, etc...)

Plaimpied-Givaudins

Des bibliothécaires bénévoles récompensés

Le mardi 6 décembre 2016, l'équipe d'animation de la bibliothèque municipale a reçu le trophée du bénévolat, grâce au dévouement et aux actions des bénévoles (activités, lecture, expositions...) qui, en faisant vivre cette structure associative, ont permis de tisser un lien social entre les habitants. Une initiative du Comité de la Jeunesse et des sports, soutenu par le conseil départemental et le comité départemental olympique.

Les lauréats primés sont : **Françoise Bacquet, Marie-Claire Barathé, Francine Brissez, Yveline Chaudet, Brigitte Chaumeau, Eveline Flack, Martine Godfroy, Christiane Lesens, Anne-Marie Millet, Philippe Morel, Nicole Palisson, Marie-Françoise Pichon, Josiane Prinnet et Fanny Samut**, sans compter tous les bibliothécaires qui se sont succédés au sein de la bibliothèque.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Trouy

Réfection de voiries

Les habitants de la Route de la Grange Saint Jean et ceux des lotissements « Saint Jean » et des « Brigamilles » sont désormais desservis par une route rénovée. En effet, après avoir résolu tous les problèmes de réseaux, la commune a procédé à la réfection d'une partie du réseau d'eaux pluviales, des bordures de trottoirs et de la structure de la chaussée. La commune en a profité pour améliorer la visibilité au stop, en agrandissant le trottoir côté rue du Grand Chemin, et en créant une traversée piétonne avec abaissement des trottoirs. Les travaux confiés à l'entreprise Axiroute ont débuté fin septembre et se sont achevés fin octobre 2016.





La Chapelle Saint-Ursin

A l'étang de la Grenouille : du poisson comme s'il en pleuvait !

A l'étang communal de la Grenouille, on n'a jamais vu un pêcheur repartir bredouille ! Il faut dire que l'association gestionnaire procède à des alevinages réguliers considérables. L'étang communal est ouvert à partir du mois de mai à tous les habitants de notre agglomération, au tarif de 7 euros par journée de pêche. Il suffit de s'installer, un garde viendra collecter votre participation. Et toute la famille pourra profiter des tables de pique-nique, des jeux d'enfants et des divers aménagements de plein-air.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Marmagne

Rue des Chalets et Route de Mehun : un axe enfin sécurisé

Après deux mois de travaux et quelques désagréments pour les riverains, les travaux de sécurisation ont été achevés sur l'axe formé par la rue des Chalets et la route de Mehun. Cet axe majeur de traversée de Marmagne est très fréquenté et l'on pouvait observer de nombreux excès de vitesse avec, à la clef, des risques pour les piétons et les automobilistes. De larges plateaux, associés à une vitesse limitée à 30 km/h, ont été créés à chaque intersection afin de ralentir régulièrement les automobilistes. Une piste cyclable a également été mise en place pour accroître la sécurité des cyclistes, mais également réduire la taille de la chaussée. L'ensemble a manifestement produit les effets escomptés avec une nette baisse des vitesses observées sur cet axe. Ce chantier d'un coût total de 166 775 € TTC a bénéficié des subventions de la Région à hauteur de 9 700 € et de Bourges Plus à hauteur de 34 024 €.

**Participation
de Bourges Plus :
34 024 €**



**Participation
de Bourges Plus :
345 096 €**

Saint Doulchard

Complexe Tennistique Municipal de Varye : Service Gagnant

Les premières balles sont échangées depuis le 15 janvier dans le nouveau Complexe Tennistique Municipal de Varye. La réhabilitation de cette structure comprend la construction d'un club house, la réfection totale des 4 courts intérieurs et des 3 courts extérieurs en terre battue ainsi que les aménagements extérieurs (parking et espaces verts). Un espace de petite restauration avec une vaste terrasse est accessible à tous. Le complexe héberge le comité départemental de Tennis, cette nouvelle installation accueille par ailleurs des clubs extérieurs. Des tournois de niveau national pourront y être organisés. L'inauguration officielle pour remercier les partenaires (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Bourges Plus et la Fédération Française de Tennis) aura lieu lorsque les courts extérieurs en terre battue seront terminés.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Bourges

L'opération de fouille préventive sur les pentes de Séraucourt

En novembre 2016, le service d'Archéologie préventive de Bourges Plus a investi le site de construction de la Maison de la Culture de Bourges, sur les pentes de Séraucourt pour procéder aux opérations de fouilles préventives.

La prescription de fouille est consécutive aux résultats obtenus lors du diagnostic archéologique de 2013, au cours duquel des vestiges ont été mis à jour. Ces découvertes sont à rattacher à la riche topographie historique de ce versant est de la vallée de l'Auron.

La fouille va permettre de préciser les contextes des découvertes anciennes, de renseigner l'évolution de ce quartier sur le temps long en tentant de combler les lacunes documentaires liées aux destructions modernes.

Prescrite par l'Etat (DRAC Centre-Val de Loire), la fouille se déroule en deux tranches :

Du 2 novembre au 16 décembre 2016 (zones 1 et 2)

Du 9 janvier au 28 avril 2017 (zones 3 à 5)

**Participation de
Bourges Plus au
projet MCB :
3.5 M€**



6 nouveaux véhicules de collecte, nouveau message, nouvelles pratiques

L'optimisation des collectes des déchets du 2 mai dernier s'est effectuée avec la mise en service de camions benne bi-compartmentés sur les communes de Bourges, St Germain du Puy, St Doulchard, Trouy et La Chapelle St Ursin. Cette évolution a généré une économie de près de 300 000 euros.

Pouvoir collecter les ordures ménagères et les emballages en même temps, dans le même camion mais dans deux compartiments différents a permis de rationaliser la collecte et de réduire le kilométrage global parcouru de l'ordre de 30%.

Ce nouveau dispositif a généré beaucoup d'interrogations de la part des usagers. Afin de mieux communiquer sur cette situation, des messages sont désormais présents sur les flancs des 6 camions bennes disposant de ces 2 compartiments.

Il s'agit de véhicules neufs équipés des derniers outils pour simplifier la collecte et réduire les nuisances sonores. Ils sont également géo localisables ce qui permet de suivre le déroulement des collectes.

Afin d'améliorer la sécurité des agents de collecte, de nouveaux dispositifs de sécurité sont désormais en service sur ces véhicules. Parallèlement, des actions sont en cours afin de supprimer les collectes en bilatérales (collectes des 2 côtés de la voie en même temps) et de réduire les collectes en marche arrière qui constituent une des causes principales d'accidentologie dans le métier de la collecte.



Nouvel accueil des appareils électriques à la déchèterie de Saint-Just

Depuis janvier, les usagers de la déchèterie de Saint-Just peuvent déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques.

4 des 6 déchèteries de l'Agglomération sont maintenant équipées pour accueillir de manière sécurisée ces déchets.

Les déchèteries de La Chapelle-Saint-Ursin et Trouy continueront à accueillir les appareils électriques de manière exceptionnelle 2 semaines dans l'année.

Les réunions publiques pour la promotion du compostage se poursuivent

15 réunions publiques dans les différentes communes de Bourges Plus ont été organisées fin 2016 pour faire la promotion du compostage. Ce sont plus de 567 bioseaux qui ont été distribués et potentiellement 22 000 kg par an de déchets alimentaires qui serviront à enrichir les sols et qui ne seront plus ni enfouis, ni incinérés.

6 nouvelles réunions publiques se déroulent à Bourges jusqu'au 7 mars (toutes les dates sont à retrouver sur le site). Rendez vous dans le prochain numéro pour un nouveau bilan.



Ludovic Azuar, Pascal Aupy, Michel Autissier et Pascal Blanc

Office de Tourisme Intercommunal : Bourges Plus investit le Tourisme

L'agglomération est devenue compétente en matière de « promotion du tourisme dont la création des offices de tourisme » depuis le 1^{er} janvier 2017. Dans ce cadre, le Conseil Communautaire a décidé de créer un Office de Tourisme intercommunal en confiant sa gestion à l'Agence de développement du tourisme et des territoires du Cher (Ad2t). Pascal Blanc, Président de Bourges Plus, Michel Autissier, Président du Conseil Départemental du Cher, Pascal Aupy, Président de l'Ad2t et Ludovic Azuar, Directeur de l'Ad2t étaient réunis le 26 janvier 2017, pour présenter les grandes lignes de leur ambition commune pour la politique touristique de nos territoires.

Le conseil communautaire, réuni, le 26 janvier 2017, a confié les missions du future Office de Tourisme Intercommunal à l'Ad2t en contrepartie d'une subvention de 321 000 € pour l'année 2017. Cette nouvelle configuration de la gouvernance du tourisme local et départemental va permettre, en mutualisant les actions et les moyens au sein de l'Ad2t, de renforcer les synergies pour dynamiser les retombées économiques liées au tourisme.

Lancer la prochaine saison touristique dans les meilleures conditions

L'Ad2t est une association qui assurera des missions pour le Comité départemental de Tourisme et pour l'Office de tourisme intercommunal. La mise en service de l'Office de Tourisme Intercommunal, dans les anciens locaux de l'Office de tourisme de Bourges, avant le printemps, est la priorité de l'Ad2t et de Bourges Plus. L'objectif étant d'offrir un accueil de qualité aux touristiques de la saison 2017. L'Ambition de Bourges plus et de l'Ad2t pour 2017 est d'obtenir rapidement le niveau d'excellence de l'ancien office, classé catégorie 1 pour l'accueil des touristes.

Réunir nos forces pour valoriser nos identités

Si réfléchir à une stratégie touristique à plus grande échelle avait déjà conduit l'Ad2t à développer l'identité touristique

« Berry Province », les évolutions de compétences de Bourges Plus ont permis d'accélérer la réflexion sur une identité commune tout en renforçant l'attractivité de nos richesses locales.

« Nous avons tout intérêt à développer des actions et évènements en commun sur le département et au-delà puisque le Berry peut devenir le juste équilibre dans la Région Centre. », précise Michel Autissier. « J'ai toujours été convaincu que pour être efficace, il faut travailler ensemble. L'idée étant d'être plus performants sans coûts supplémentaires. », souligne Pascal Blanc. La stratégie de l'Ad2t est « d'ancrer définitivement Bourges et son agglomération dans la destination Berry Province en utilisant les outils existants et en développant une stratégie marketing offensive », indique Ludovic Azuar. Le Conseil Communautaire dévoilera sa stratégie pluriannuelle pour le tourisme d'ici fin juin.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE TOURISME DANS L'AGGLO

- > Ce secteur génère **105 millions d'euros** par an de retombées économiques sur le territoire de l'agglomération.
- > La Cathédrale de Bourges accueille **plus de 500 000 visiteurs** par an.
- > Les 16 communes de l'agglomération concentrent plus de **4 700 lits marchands**.



Stop aux fuites d'eau : vers l'automatisation de la relève

Bourges Plus s'apprête à moderniser la relève des compteurs d'eau. **Objectifs** : lutter contre les fuites et vous proposer un service supplémentaire qui vous permettra, à terme, de **suivre votre consommation en ligne.**



Une fuite d'eau peut intervenir « avant compteur » ou « après compteur ». Cette distinction a son importance car si pour la première, il n'y a aucune conséquence directe pour vous, pour la seconde, elle est noyée dans la consommation de votre logement et c'est votre facture qui déborde. Le déploiement de l'automatisation de la relève permettra un suivi plus fréquent des consommations d'eau, informations indispensables pour identifier d'éventuelles fuites. Il s'agira bien entendu de prévenir les fuites « après compteur », au sein de vos logements, mais également les fuites « avant compteur » qui, si elles ne vous sont pas facturées, représentent un coût collectif. En effet, au-delà du suivi personnalisé par logement, cette modernisation permettra au service de l'Eau d'identifier les fuites « après compteur » quartier par quartier et ainsi d'affiner leur localisation pour mieux cibler les interventions sur le réseau. Rappelons que Bourges Plus consacre chaque année 4 millions d'euros aux travaux sur le réseau enterré d'eau potable. Le déploiement de l'automatisation nécessite deux principales évolutions. La 1^{ère} consiste au remplacement du compteur et à fixer sur ce dernier un capteur radio. La seconde réside dans l'évolution du logiciel de facturation qui devrait intégrer ces nouvelles données. Une fois le système déployé, 95% des compteurs seront relevés au moins deux fois par mois lors du ramassage des ordures ménagères puisque les camions poubelle seront tous équipés d'un récepteur. Ainsi, le service sera en mesure de vous alerter mensuellement d'une suspicion de fuite « après compteur ». D'ici début 2018, un portail web vous permettra de consulter vos factures, votre consommation en eau et même de recevoir des alertes en cas de fuite.

Robert Huchins, maire d'Arcay, vice président en charge de la « Politique de l'eau » à Bourges Plus.

Bourges + le mag : « Pourquoi l'automatisation de la relève des compteurs d'eau ? »

QUESTION à



« Chaque année, près de 200 abonnés sont alertés par le service de l'eau pour des fuites « après compteurs ».

Le volume d'eau ainsi perdu correspond à 95 000 m³ soit 1,6% du volume distribué. Un certain nombre d'habitants se retrouve avec des factures de plus de 10 000 € pour des fuites de 2 000 à 3 000 m³. Il s'agit de fuites qui ne sont pas toujours détectables lorsque le tuyau casse entre le regard et le logement. Le seul remède pour limiter les fuites : multiplier les relèves dans l'année. Actuellement, cinq collaborateurs assurent quotidiennement une relève par an pour les 36 000 compteurs d'eau présents sur notre territoire.

L'émergence et le développement d'outils permettant d'automatiser la relève des compteurs nous a conduits à retenir cette solution qui s'avère la plus efficace pour lutter contre les fuites. »

Installation et équipement des nouveaux compteurs chez vous : mode d'emploi

Cette étape qui consiste à remplacer et équiper l'ensemble de vos 36 000 compteurs durera 3 ans. Elle débute ce mois-ci par le secteur au nord de la gare de Bourges. Elle est réalisée par étape et généralement par secteur de relève, c'est pourquoi les logements de deux rues côte à côte pourront être équipés à des périodes différentes.

Pour les compteurs de plus gros diamètres qui équipent généralement les industriels, les immeubles collectifs et les compteurs de moins de 3 ans, c'est le service de l'eau de Bourges Plus qui interviendra pour leur remplacement et leur équipement.

Pour les particuliers, c'est la société Océa Smart Building du Groupe Suez, forte d'une expérience de 20 ans dans ce domaine, qui est chargée par Bourges Plus de cette opération. Une antenne technique dédiée sera ouverte dans la zone Esprit 1 à Bourges.

Avant chaque intervention, **vous serez contacté par téléphone afin de fixer un rendez-vous qui vous sera confirmé par courrier 15 jours avant le passage des techniciens.**

A cette occasion, il vous sera demandé de rendre accessible votre compteur en débarrassant les placards, les accès aux caves ou encore en nettoyant les regards si besoin, afin de faciliter l'intervention.

Le technicien qui se présentera sera muni d'une carte professionnelle. L'intervention est **gratuite** et d'une **durée de 15 à 30 minutes**. Vous devrez vérifier l'index du compteur déposé et signer le formulaire de remplacement.

Le technicien doit pouvoir accéder à votre compteur d'eau et pourra vous demander d'ouvrir un robinet pour vérifier que l'installation est bien mise en service. En aucun cas, il ne pourra vous proposer une autre prestation ou encore vous demander de lui régler une somme d'argent.

D'ici deux ans, l'ensemble des habitants de l'agglomération seront équipés du nouveau compteur et du capteur radio et tous les camions de collecte des ordures ménagères seront munis d'un récepteur. Chaque foyer pourra ainsi suivre sa consommation et recevoir des alertes en ligne à partir d'un identifiant et d'un mot de passe.

Votre nouveau compteur et son capteur radio à très faible signal

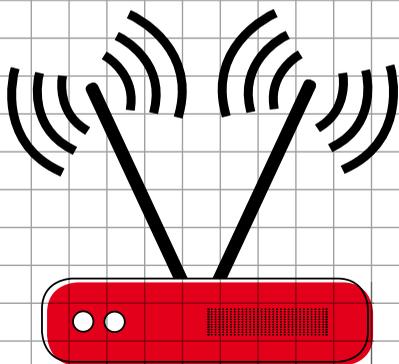
La durée de vie de la radio qui équipera votre nouveau compteur est de 12 à 15 ans soit la durée de vie légale d'un compteur d'eau froide (arrêté du 6 mars 2007).

Afin de limiter l'émission d'ondes électromagnétiques, Bourges Plus a choisi un dispositif utilisant **un signal très faible (15 mW)**.

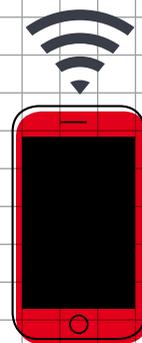
Cette puissance est :



2 fois
inférieure
au Wifi de votre
box internet



20 fois
inférieure
à celle d'un
téléphone portable



L'utilisation d'un signal de très faible puissance est rendue possible par la technique de relèvement puisque les données seront collectées automatiquement par les camions poubelles. Le fait de rapprocher l'antenne de collecte permet de limiter la puissance du signal émis et d'augmenter la durée de vie de la pile intégrée à la radio. Cette dernière de la grosseur d'une pile LR6 est conçue pour durer 12 à 15 ans.

En cas de période de froid, pensez à protéger votre compteur du gel !

Votre alimentation d'eau est vulnérable, et le gel peut l'endommager. Il est donc important de protéger votre niche de compteur avec des matériaux isolants et imputrescibles, comme des plaques de polystyrène. Vérifiez l'intégrité de votre installation pour détecter les fuites, qui alourdiraient votre facture, au moment du dégel.

Les abonnés doivent prendre toutes les mesures nécessaires de protection des installations (Art.21 du règlement de l'Eau) contre les effets du gel conformément aux prescriptions du Service de l'Eau (notamment : installation à l'abri des courants d'air, calfeutrage,...). **En cas de non-respect de ces prescriptions, les dommages causés par le gel aux installations seront à la charge de l'abonné.**

Une question ?

**Numéro Service
clientèle :**

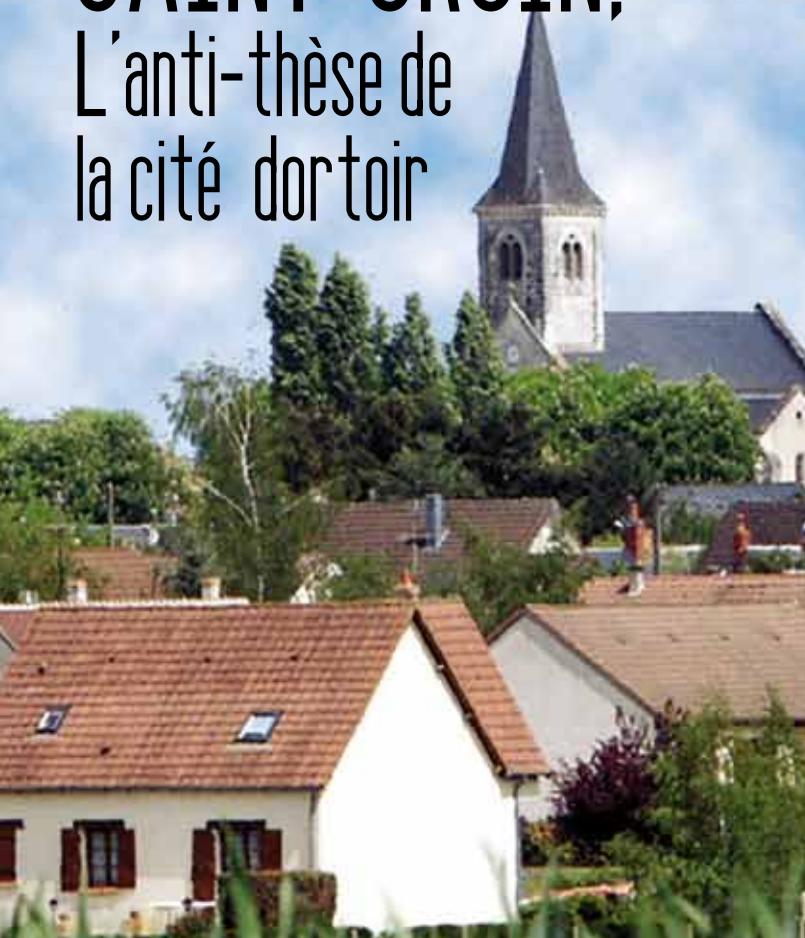
0800 897 730
NUMERO VERT Appel gratuit
depuis un poste fixe

Yvon Beuchon

Maire de la Chapelle Saint-Ursin,
vice président « collecte et traitement
des déchets » à Bourges Plus



LA CHAPELLE SAINT-UR SIN, L'anti-thèse de la cité dortoir



Située au sud-ouest de la communauté d'agglomération Bourges Plus, la Chapelle-Saint-Ursin compte à ce jour, 3 471 habitants.

Avec son visage de péri-urbain dynamique et sa zone industrielle, la commune n'en revendique pas moins, un esprit « village ».

On pourrait dire de la Chapelle-Saint-Ursin, qu'elle se situe à la croisée des chemins. « *Tout passe par nous, s'amuse Yvon Beuchon, le maire, avec l'échangeur unique de l'A71, la ligne ferroviaire Paris-Montluçon-Ussel, la méridienne verte, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, l'autoroute du gaz, la ligne à haute tension de 400 000 watts, d'autant que notre commune de 783 hectares est la plus petite de Bourges Plus.* » Pour preuve, elle dispose de nombreux commerces de proximité, alimentation générale avec un centre commercial en centre-bourg, boulangerie, bar, café, fleuriste, restaurant, garage, cabinet esthétique... Et à l'heure des déserts médicaux généralisés, l'offre médicale et para-médicale fait ici office d'exception, « *avec la présence de 4 médecins, d'un pharmacien, de 2 dentistes, de 2 kinésithérapeutes, d'un opticien et de 3 infirmiers libéraux.* »

Un esprit de village et de convivialité

La dynamique s'applique à travers les 2 écoles en place et les entités rattachées, restaurant scolaire et accueils avant et après classes. Les plus petits sont eux, accueillis à la crèche collective Petit Bonum avec une capacité de 30 berceaux. « *Et cet été, la micro-crèche Micro Bonum verra le jour dans le parc de la Maison de l'enfance, pour une offre supplémentaire de dix places.* » Il est vrai que le nombre d'installations, en particulier de jeunes couples, ne cesse de progresser. « *Ceci n'empêche pas de conserver l'esprit et la convivialité d'un village, notamment au travers des animations et des associations intergénérationnelles.* »

Une zone industrielle riche de 2 000 emplois

Le portrait de la Chapelle-Saint-Ursin ne serait pas complet sans la zone industrielle Orchidée. Créé en 1989, ce périmètre de plus de 65 hectares rayonne avec près de 35 sociétés, représentantes de grands groupes (Nexter Munitions, AXT Soufflet, Eiffage Construction, Rehau Tubes, J. Lanfranco & Cie, RIC Environnement...), et PME-PMI et enseignes artisanales (Poids Lourds 18, Pâtes Fabre, l'Atelier de Bourrellerie...). Soit un bassin local riche d'environ 2 000 emplois. « *A la Chapelle, on compte plus d'actifs travaillant que d'actifs résidents, ce qui repousse bien loin l'idée d'une cité-dortoir !* ». Les parcelles restantes devraient accueillir, à un proche horizon, de nouveaux hôtes « *les dernières acquisitions de terrains sont en cours de discussion.* »



Micheline Barreau, la figure joyeuse

Qui, dans la commune, ne connaît pas Micheline ? Sans être la doyenne de La Chapelle, Micheline Barreau, 86 ans sonnés, est une figure. « *Quand je vais faire mes courses, les gens me font un signe, ou je m'arrête pour discuter avec un tel ou une telle. C'est normal, je connais tout le monde ici !* » Cette native de Fussy, arrivée dans la commune, en 1954 avec son mari, a élevé ses 8 enfants et été la nourrice de 26 autres. Micheline aime se rendre aux vernissages d'expositions, au club Les Blé d'Or, jouer aux cartes ou aller danser, « sa passion ». Le dimanche après-midi, c'est thé dansant, servi avec petits gâteaux.



Adrien Chorein, missionné réserve naturelle

Le chargé d'études au Conservatoire des espaces naturels Centre Val-de-Loire vient de remettre la copie pour validation à Mme la Préfète. Sa mission, la rédaction du plan de gestion de la réserve naturelle nationale Les Chaumes du Verniller. « *L'opération comprenait une partie diagnostic, avec relevés de la faune, de la flore, réalisation d'une cartographie, description du fonctionnement écologique de la réserve... sans oublier les facteurs socio-économiques et la place du site dans la vie locale.* » Ce document de 165 pages donnera la marche à suivre concernant la gestion de la réserve, les conduites à prohiber, les améliorations à apporter, les programmes de travaux et d'aménagements à mener...

J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •



Rémi Fabre, la main à la pâte

A 55 ans, Rémi Fabre est à la tête d'une belle entreprise familiale de fabrication de pâtes artisanales. « *Après une expérience professionnelle dans le domaine de la production de pluri-cultures céréalières et l'élevage de vaches allaitantes, j'ai décidé de m'installer le 1^{er} avril 1996, sur la zone industrielle.* » Le hangar en location de 300 m² laisse place aujourd'hui à un site de production de plus de 1 000 m², pour un effectif de 6 salariés. « *Les matières premières réceptionnées, tout se fait ici, transformation, conditionnement, expédition.* » La marque Fabre trône sur les rayons des épiceries fines, magasins spécialisés et de certaines grandes et moyennes surfaces. On déguste les pâtes « made in La Chapelle » nature, aux légumes ou aux épices à Bourges, Paris, en Bretagne, Belgique, Espagne, Arabie Saoudite... et même en Italie !



Emmanuel Crétier, l'homme des records

Animateur à l'Espace jeunes, Emmanuel Crétier aime aussi battre des records avec son association Adrenalyne. « *L'un de nos objectifs est de faire figurer le plus possible le nom de notre commune dans le livre Guinness des records mondiaux.* » A leur actif, le record 2015 d'échanges en tennis de table en 24h ou bien encore la confection du plus grand scoubidou (990 mètres !). « *Notre dernier défi a eu lieu en décembre 2016, en présence du pongiste handisport médaillé d'or Olympique de Rio Stéphane Moliens, avec 5 936 échanges de balle en 1 heure, réalisé par moi-même, et je précise que le score de 3 663 échanges de Yannick Jeanneau, joueur handicapé, n'a pu être enregistré mais est aujourd'hui salué par l'organisation paralympique, et la fédération internationale paralympique.* » Chapeau, champions !

Lauriers pour porteurs de projets

Le 30 novembre dernier, les lauréats du Concours Création et Développement Entreprise recevaient leurs prix, à l'INSA. Cette première édition célébrait le 5^e anniversaire de la pépinière Bourges Technopole, sous l'égide du Cabinet Interfaces, animateur de l'incubateur, de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de Bourges Plus. Retour avec trois porteurs de projets distingués.

Loïc Griffié

lauréat de la catégorie primo-développement, pour le projet Surf'In

« J'ai 40 ans, je suis né à Nancy, et après un BTS en action commerciale à Bordeaux, j'ai passé un an à Singapour à un poste de développement informatique, avant de revenir à Paris, dans un groupe bancaire, puis à Clermont-Ferrand, dans la Société Michelin, avant l'ultime retour à Bordeaux où est implanté le siège social de notre start-up Surf'in. Nos prestataires fabricants eux sont basés à Caen, Nantes et Périgueux. Si nous avons choisi Bourges pour notre centre Recherche et Développement, c'est au regard de son positionnement géographique central, mais aussi pour bénéficier du vivier de jeunes informaticiens à l'INSA et de la proximité du pôle capteur. Ce prix représente une reconnaissance du travail, dans un contexte de compétition toujours stimulant. »

> **Le projet** : Ce capteur permet de collecter des données sur la position, la vitesse et l'accélération de la planche (cela peut-être aussi des skis) à laquelle il est fixé, à destination de clubs sportifs et/ou de loisirs. Il peut aussi recueillir des informations environnementales et qualitatives sur le milieu nautique, au profit des communes littorales ou aux centres de recherches océanographiques.

Grégoire Martin

lauréat de la catégorie émergence et Prix du public, pour le projet Florazup

« J'ai 25 ans, je suis né à Aubigny-sur-Nère où j'ai passé ma scolarité jusqu'au collège, avant le lycée, à Gien. J'ai ensuite fait une école d'ingénieurs en alternance à Saint-Nazaire, avec 2 ans comme apprenti qualité sécurité environnement et 3 ans, comme apprenti acheteur, avec un passage à Wilo Intec, à Aubigny. La première présentation de Florazup a eu lieu lors du Startup Weekend de Bourges, en avril 2016, et m'a permis de constituer une équipe pour solliciter des partenaires-acteurs, susceptibles d'être intéressés. Aujourd'hui, nous sommes 5 entrepreneurs, tous de Bourges, à porter lacagnoteobseques.com, nouveau nom du projet. Les deux prix Technopôle sont une carte de visite, preuves de notre sérieux, et un moyen de nous rendre plus « visible », avant l'ouverture dès ce mois de février, de bureaux à la pépinière d'entreprises du Technopôle. »

> **Le projet** : Il permet à une famille, des proches ou collègues du défunt, de créer une cagnotte en ligne afin de partager des frais liés à l'enterrement (achat d'un cercueil, d'une composition florale, d'une plaque...) ou au fleurissement/entretien de la tombe, après la cérémonie. La somme collectée pourra être dépensée chez des partenaires associés (fleuristes, pompes funèbres...).

François Gallet

lauréat du prix coup de cœur, pour le projet Dronysos

« J'ai 32 ans, je suis né en région parisienne et après mon diplôme d'ingénieur à l'école Polytechnique de Paris, j'ai enchaîné avec un Master en physique nucléaire à l'Université de Berkeley, un poste de conseiller stratégie dans l'industrie pharmaceutique en Californie, puis de conseiller en Management dans la bio-technologie en France. Ma soif d'entreprendre et mon désir de revenir à du concret m'ont fait m'installer, il y a deux ans, à Allouis où j'ai lancé Dronysos, avec un ami Pierre-Christophe Mesnil. Ce projet me permettait de travailler autour de ma passion, la viticulture, en proposant aux vignerons ou à des organismes de recherches viticoles, les outils pour modifier et expérimenter des techniques, procédures, ou traitements sur les parcelles. Ce prix doté de 2 500 €, a été une ressource supplémentaire bienvenue et va nous permettre d'approfondir un module de détection et de suivi des maladies de la vigne. »

> **Le projet** : Le drone programmé en amont, suit, à la demande des vignerons ou des organismes de recherches, les performances des cultures, en établissant une cartographie détaillée, avec données affînées, des parcelles. Cette vue d'ensemble permet aux professionnels de modifier ou d'innover dans leurs pratiques de culture, à des fins qualitatives, environnementales mais aussi économiques.

Les certifications en langues étrangères de l'IMEP

Aujourd'hui, la simple mention d'une langue étrangère lue, écrite et parlée ne suffit plus sur un CV. Les certifications représentent le laissez-passer indispensable pour poursuivre des études à l'étranger, intégrer le monde de l'entreprise, ou encore obtenir la nationalité française.

L'IMEP propose actuellement, trois certifications de connaissance, deux en anglais – le Cambridge English et le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language), et une en français – le Test de Connaissance de Français (ANF). Chaque certification se décline en fonction d'un référentiel européen de niveaux (Débutant A1, Élémentaire B1, Intermédiaire C1, Expérimenté C2), avec quatre compétences de connaissance, compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite.

Les examens de Cambridge English sont mondialement connus, et répondent à des critères précis et réglementés. Ils attestent d'une certaine maîtrise de la langue anglaise usuelle. Les inscriptions et les frais inhérents aux différentes sessions du Cambridge English se font directement à l'IMEP, l'Institut étant par ailleurs centre de préparation et le seul centre d'examen dans le département du Cher.

Le TOEFL est obligatoirement exigé pour suivre des études aux États-Unis, mais peut également servir d'évaluation dans le cadre de recrutements professionnels. Cet examen, avec épreuves sur ordinateur, évalue la capacité des non anglophones

à utiliser et comprendre l'anglais, tel qu'il est parlé et écrit, dans un contexte universitaire. Les inscriptions et les frais inhérents se font directement auprès de l'entité TOEFL www.ets.org/fr/toefl. L'IMEP de Bourges est le seul centre d'examen agréé dans la Région Centre Val-de-Loire.

Le Test de Connaissance de Français s'adresse à tout public non français à partir de 16 ans. Il permet d'évaluer et de faire valider ses connaissances en français, de façon fiable et reconnue. Dans le cadre du TCF tout public, les compétences expressions orale et écrite sont optionnelles. Le TCF Accès à la Nationalité française, est obligatoire pour tout candidat à la naturalisation française. L'accès au TCF ne nécessite aucun diplôme ou préparation (l'IMEP dispense des cours de Français Langue Etrangère qui peuvent aider à la passation de cet examen, ndlr). L'inscription se fait directement à l'IMEP qui est centre d'examen. Les candidats souhaitant suivre les cours de FLE peuvent bénéficier d'un financement via le Visa Libres Savoirs, un disposition de la Région Centre val de Loire.



Le calendrier des prochaines sessions 2017 Examens en anglais • Cambridge English (CE)

CE First : 10 mars (date limite d'inscription : 7 février)
CE Advanced : 30 mars (oral) et 1^{er} avril (écrit) (DLI* : 28 février)
CE Preliminary : 13 mai (DLI* : 4 avril)
CE Preliminary for schools (établissements scolaires uniquement) :
19 mai (oral) et 20 mai (écrit) (DLI* : 6 avril)

TOEFL

3 mars et 9 juin (inscription directement sur le site) :
www.ets.org/fr/toefl/ibt/register/centers_dates

Examens en français Test de Connaissance de Français

TCF Accès à la Nationalité Française :
29 mars (DLI* : 24 février)
et 31 mai (DLI* : 21 avril)
TCF Tout public : 13 juin (DLI* : 9 mai)

* Date limite d'inscription

Institut coMmunautaire d'Éducation Permanente

Technopôle Lahitolle • Salle d'Armes
7, rue Marest • Tél. 02 48 67 58 00

imep@agglo-bourgesplus.fr • www.imep-bourgesplus.fr

402

C'est le nombre total d'inscrits en 2016, aux sessions d'examens, avec 318 candidats en anglais (290 au Cambridge English, 28 au TOEFL), et 84 au Test de Connaissance de Français.

AGENDA

● BOURGES

Jusqu'au 25 mars

L'arbre aux essences, exposition et diverses animations, Médiathèque de Bourges

18 au 23 avril

41^e édition du Printemps de Bourges



● LA CHAPELLE SAINT URSIN

25 février

Grenouille Chapelloise, Assemblée Générale, Centre Socio Culturel

25 février

Informatique Chapelloise, Dîner dansant, salle des fêtes

4 mars 2017

Maison de l'enfance, Carnaval, salle des fêtes

18 mars

Comité des fêtes, Théâtre, salle des fêtes

26 mars

Karaté, Stage démonstration, salle des fêtes

24-25-26 mars

Grenouille Chapelloise, Pêche de nuit, Etang de la Chapelle

4-5 avril

Club féminin, Bourse aux jouets, salle des fêtes

8 avril

Grenouille Chapelloise, Ouverture de la pêche, Etang de la Chapelle

29 avril

Grenouille Chapelloise, Lâcher de truites, Etang de la Chapelle

● MARMAGNE

25 février > 20h30

Scherzo présente la pièce de théâtre « Une heure et demi de retard » à la salle des fêtes avec Les Coulisses du Rire

25 et 26 mars > 14h30 - 19h00

21^e Rencontre artistique de Marmagne en fête, Gymnase

25 mars > 20h

Dîner-concert de la Gearbaude, salle des fêtes

26 mars

Bal country Nashville 18, salle des fêtes

31 mars > 19h

Soirée Bol de riz avec le CCFD-Terre Solidaire, Chalet

7 avril

Carnaval de l'Amicale laïque

● MORTHOMIERS

11 mars

Carnaval organisé par la Municipalité

18 mars

Olympique de Morthomiers (club de football), Dîner dansant

1^{er} avril

Concert organisé par l'Automne de Morthomiers

9 avril

Organisée par l'ALLC, Course cycliste sur route, prix de la Municipalité

● PLAIMPIED-GIVAUDINS

12 mars

Marche des Tortues de Plaimpied-Givaudins, salle polyvalente

25 mars > 14h30

Association «les amis de la clé des champs», Concours de belote, salle des fêtes

2 avril > 9h à 18h

Association de Parents d'élèves « Elèves et Compagnies », Bourse aux vêtements et aux jouets, salle polyvalente

11 au 15 avril matin

Résidence de la Cie Les Anges au plafond, Scène détournée de la MCB, salle polyvalente

● SAINT DOULCHARD

15, 22 février et 12, 19 avril > 14h30

Animation CinéBibli, Médiathèque

18 février, 18 mars et 15 avril > 14h30

Je joue, tu joues, il joue, jouons avec Micado, Médiathèque

23 février et 27 avril > 14h00

Atelier d'écriture, Médiathèque

4 mars > 20h30

Saint-Doulchard Autrement, Soirée Théâtre, Centre de Loisirs - Petites Plantes
Compagnie Cloche Perse, Représentation théâtrale, Centre de Loisirs - Grandes Plantes

4 et 5 mars

Comité des Fêtes, Foire aux vins, Centre Socio Culturel

4 au 19 mars

19^e Printemps des Poètes, Médiathèque

12 mars et 9 avril

Marché fermier, Place du 8 mai

13 mars > 19h00

Lecture théâtralisée "A haute voix", Domaine de Varye

18 au 26 mars

Semaine de la langue française, Médiathèque
Exposition "INSTANTANÉS", Domaine de Varye

19 mars

Commémoration, Monument aux morts
Récital des Poètes en Berry, Domaine de Varye
Amicale des écoles du Paradis, Carnaval, Centre de Loisirs

25 et 26 mars

Amis de la musique - Concerts et auditions, Centre Socio Culturel

31 mars

JMF, Concert scolaire et tout public, Centre Socio Culturel

Du 1^{er} au 9 avril

Exposition "PERSPECTIVE ET LUMIERE, 75 ans de recherches de JEAN MARY", Domaine de Varye

4 avril > 14h00

Rencontre Lectures, Médiathèque

8 avril > 11h00

Bébés Lecteurs, Médiathèque

29 avril > 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Animation numérique, Médiathèque

● SAINT GERMAIN DU PUY

15 février > 19h00

Rendez-vous... contes, à la bibliothèque municipale avec Françoise Diep « A dire d'elle »
Contes pour adultes

5 mars

Loto de l'APPEL (association du personnel), Espace Nelson Mandela

6 au 12 mars

Semaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, Saint Germain du Puy

26 avril > 19h00

Rendez-vous... contes, à la bibliothèque municipale avec Monsieur Mouch « Contes bio »
contes pour adultes

Du 1^{er} mars au 1^{er} avril

Exposition à la bibliothèque municipale, « Les femmes dans la grande guerre »

● SAINT-JUST

18 février

Club foot justinois, Pot au feu, Salle polyvalente

27 mars

Amis des écoles, Soirée dansante, salle polyvalente

14 mai

Club foot justinois, Brocante, Stade de foot

14 mai

Saint-Just, Avenir et environnement, Marché aux plants et expo artisans

● LE SUBDRAY

5 mars et 2 avril > 9h à 12h30

Marché des producteurs locaux, rue de la Brosse près Grange

18 mars

Espace Enfants, Carnaval, La Grange

23 avril

Patrimoine & Mémoire, Marche, Départ La Grange

● TROUY

10 mars

Compagnons de chœur, Rencontre chorales, Espace Jean-Marie Truchot

11 mars

Gym Adultes Trucidienne, Dîner dansant, Espace Jean-Marie Truchot

2 avril

UNC AFN, Congrès départemental, Espace Jean-Marie Truchot

8 avril

Groupement de parents d'élèves de Trouy, Bourse aux vêtements, Espace Jean-Marie Truchot

15, 16 et 17 avril

Trouy Temps Libre, Rencontres artistiques, Espace Jean-Marie Truchot

22 avril

Musica' Danse, Théâtre, Espace Jean-Marie Truchot

29 avril

ASS MAT, théâtre, Espace Jean-Marie Truchot



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : www.bourgesplus.fr

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

BOURGES

1) Asnières-lès-Bourges
fin février à mi-mars

2) Bourges Ouest
fin avril à fin juin

LA CHAPELLE SAINT-URPIN
fin février à mi-mars

MORTHOMIERS
mi-mars

SAINT-DOULCHARD
fin janvier à fin février

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
fin mars à mi-avril

SAINT-MICHEL
de VOLANGIS
mi-avril

TRAVAUX EAUX POTABLE

BOURGES

Cour J.L. Boncoeur : du 06/02
au 03/03/17, renouvellement
de conduite et rénovation de
branchements

Rue Emile Martin du 13/02
à mi-juin, renouvellement
de conduite et rénovation
de branchements

Angle Lazenay / avenue
du Val d'Auron, modification
sur réseau

Angle rue de la Rottée /
avenue de Dun sur Auron,
modification sur réseau

Rue Ernest Renan, rénovation
de branchements

SAINT-DOULCHARD

Route de Varye, 1^{er} trimestre,
renouvellement de conduite AEP
et rénovation de branchements

Chemin de la Lune, 1^{er} trimestre,
extension de réseau

Route de Varye, rénovation
de branchements

Rue des Petites Plantes,
mi-février à Mi-mars, rénovation
de branchements

TROUY

Cour St Joseph, 06/02 à 24/03,
rénovation de branchements

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

Rue des Blessangis et des
Alouettes, changement de
tronçon de collecteur avec
reprise des branchements
des particuliers

Avenue du Général de Gaulle
(Cap Nord), modification du
collecteur le long de l'avenue

Rue Louis Mallet, extension
du réseau de collecte des eaux
usées entre les n° 136 à 142
et 160 à 166.

SAINT-DOULCHARD

Rue de Malitorne : changement
d'un tronçon de collecteur

LE PENSE-BÊTE DE L'AGGLO

L'AGGLO UTILE

BRÈVES

1

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher (ALEC 18 qui comprend l'Espace Info Energie du Cher) a déménagé de ses locaux actuels du 14 rue Jean-Jacques Rousseau pour intégrer un lot de bureaux à l'Hôtel d'entreprises, situé sur le site de Lahitolle, depuis le 1^{er} février. Cette localisation dans l'Hôtel d'entreprises, à proximité du plateau de formation bâti, permet de regrouper des activités liées à l'amélioration énergétique des bâtiments (conseil, formation, démonstration, aides...).



2

Le conseil de développement est une instance de démocratie participative rassemblant des membres de la société civile. Bourges Plus, faisant partie d'une aire urbaine de plus de 50 000 habitants, a créé ce conseil le 8 février 2004. Le 8 décembre dernier, suite à la vacance du poste de Président, consécutive à la démission du précédent titulaire, Pascal Blanc, Président de Bourges Plus, a réuni l'ensemble des membres afin de procéder à l'élection d'un nouveau Président. Monsieur Jean Llari a été élu à l'unanimité des présents. Cette réunion a également permis de faire un point sur les missions du conseil de développement de Bourges Plus et sur son cadre d'intervention.

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

URBANISME/HABITAT

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 70 13
ou 02 46 08 11 13
N° Azur 0 810 200 133
habitat@agglo-bourgesplus.fr

FORMATION CONTINUE

D A E U

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires



**Un diplôme équivalent
au BAC**

**Pour reprendre des
études supérieures**

Contact Bourges (IMEP) :

Clara BERAUD

Tél. 02 48 67 58 00

imep@agglo-bourgesplus.fr

www.univ-orleans.fr/sefco



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION